



---

## *Rapport sur l'exercice des droits de vote 2018*

---

Conformément aux articles 319-22 et 321-133 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, Dorval AM présente dans ce document les conditions dans lesquelles elle a exercé ses droits de vote sur l'exercice 2018.

La politique de vote de Dorval AM sur laquelle le présent rapport se base est consultable sur le site internet <https://www.dorval-am.com/>

L'analyse des résolutions est réalisée par l'équipe de gestion et/ou les analystes grâce à l'appui d'un prestataire de vote permettant à Dorval Asset Management de gérer l'ensemble du processus de vote selon les principes définis par les gérants et analystes de la société de gestion dans l'intérêt principal des porteurs.

### **I- Les principes retenus**

La politique de Dorval AM est de participer aux assemblées générales des sociétés dont les titres sont détenus par les fonds sous gestion.

L'analyse des résolutions est réalisée par l'équipe de gestion et/ou les analystes grâce à l'appui d'un prestataire de vote permettant à Dorval Asset Management de gérer l'ensemble du processus de vote selon les principes définis par les gérants et analystes de la société de gestion.

Les sociétés détenues à plus de 3% font l'objet d'une approche approfondie. La décision de vote se fera non seulement en phase avec les principes définis dans la politique de vote mais également en prenant en compte des éléments de discussion établis dans le cadre d'une volonté d'engagement.

Dorval AM pourra faire preuve de flexibilité dans l'application de ces principes de vote, sans toutefois déroger à l'esprit de sa politique de vote.

### **II- Rapport sur l'exercice 2018**

Le prestataire a mis à disposition 202 assemblées générales qui totalisent 3170 résolutions.

- 561 résolutions n'ont pas été votées en raison de la liste d'exclusion Eurostoxx 50 retirée courant 2018.
- 2 473 résolutions dont le seuil de détention est inférieur à 3% ont été votés par délégation de signature au prestataire



- 136 résolutions dont le seuil de détention est supérieur à 3% ont été votés en bénéficiant d'une approche approfondie

Votes POUR : 2103

Votes CONTRE : 506

Abstention 0

Tous les votes ont respecté les principes énoncés dans la politique de vote.

### **III- Cas de conflit d'intérêts**

DORVAL ASSET MANAGEMENT est une société de gestion détenue à 50,1% par NATIXIS INVESTMENT MANAGERS et 49,9% par les dirigeants et salariés.

Dans le cadre de ses activités de gestion, DORVAL ASSET MANAGEMENT est totalement indépendante et dispose de sa propre recherche.

De manière générale, DORVAL ASSET MANAGEMENT s'appuie sur une organisation et la définition de règles pour ses dirigeants et collaborateurs afin de limiter au maximum et encadrer si nécessaire les risques de conflits d'intérêts.

En 2018, le responsable de la conformité et du contrôle interne n'a pas détecté de situation de conflit d'intérêts dans le cadre des votes effectués.

### **IV- Modification de notre politique de vote en 2018**

La politique de vote est maintenue identique.